

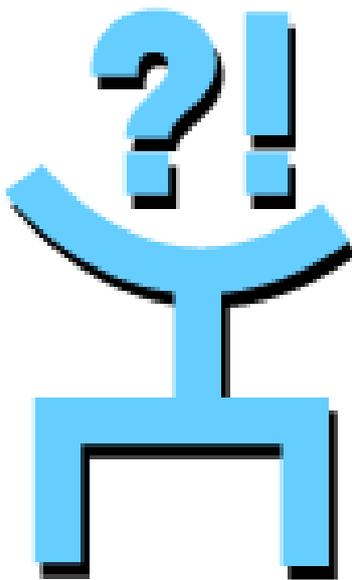
<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article933>



Langues vivantes : quelles perspectives dans l'académie

?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Contenus - Disciplines - Pratiques professionnelles - Langues -



Publication date: jeudi 5 mai 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le **1er mars** 2005 se sont réunis, à l'initiative de la FSU bourguignonne, 45 professeurs de langue et professeurs des écoles, pour débattre de l'enseignement des langues vivantes en Europe, et pour discuter de la nouvelle carte des langues dans notre académie.

Cette nouvelle carte a été jugée très alarmante, puisqu'elle condamne totalement la diversification des langues. En effet, certaines langues comme l'**allemand**, le **portugais** ou l'**arabe** sont, dans cette nouvelle configuration, menacées à court terme de disparition.

Les professeurs présents au stage ont décidé d'organiser une **action spécifique à l'allemand** et une **action « toutes langues confondues »**.

L'allemand

– Fermetures à qui mieux-mieux

En ce qui concerne l'allemand, le ministère et la Rectrice laissent entendre qu'il faut le sauvegarder à tout prix.

Mais, dans le même temps, le rectorat ferme de très nombreuses sections d'allemand dans toute l'académie :

â€” 105 dans le primaire,

â€” 115 sections d'allemand LV1

â€” et 16 sections LV2 en collège

... sous couvert de l'instauration de 59 classes dites **bilangues** (2 langues sont enseignées en classe de 6ème, à raison de 3 heures hebdomadaires pour chaque langue).

– Quid des classes bilangues ?

Or, on peut craindre que les élèves intéressés par l'apprentissage simultané de deux langues vivantes en 6ème soient peu nombreux, d'autant plus qu'à partir de 2006, la LV2 débutera en 5ème.

Les classes bilangues auront donc pour inévitable conséquence une **filiarisation**... Le principe de continuité (inscrit dans les textes) entre les 1er et 2nd degrés condamne ainsi l'allemand de façon irréversible, puisque l'allemand en primaire n'existera plus que dans 46 sections dans l'académie, pour 164 collèves !

Enfin, là où existera une section bilangue, l'allemand LV2 sera-t-il maintenu ? Rien n'est moins sûr !

Bien évidemment, lorsqu'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que la logique économique sous-tend de tels choix.

Face au constat consternant dressé par les professeurs d'allemand, nos collègues sont allés porter le deuil de leur discipline devant le rectorat et au centre-ville de Dijon, le **6 avril**. Ils ont été rejoints par des professeurs et des étudiants de l'enseignement supérieur, fort inquiets de leur devenir.

A la demande du SNES, une délégation a été reçue en **audience auprès de la Rectrice le 27 avril**.

Le portfolio européen

En ce qui concerne les autres langues, les projets ne sont guère réjouissants. En effet, les **groupes de compétences** prévus par le portfolio européen (ou portefeuille de compétences ; cf. infra) tendent à réduire les langues à une somme de compétences de communication, déconnectées des contenus culturels et de civilisation.

En outre, à l'intérieur de tels groupes (dont rien ne dit qu'ils auront des effectifs raisonnables), cohabiteront des élèves d'âges, de classes et de sections différents...

Une action Langues vivantes aura lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Consultez le site académique du SNES pour en savoir davantage.

Rejoignez le collectif SNES L.V. !

Un **groupe de réflexion SNES** sur les langues vivantes existe au niveau académique : si vous souhaitez le rejoindre et participer activement à la défense des conditions d'enseignement des langues, [contactez Isabelle Cheviet](#) !



Syndicat national des enseignants de Second degré

PS:

– Le **portfolio européen des langues** a été développé et expérimenté par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe, Strasbourg, de 1998 à 2000. Il a été lancé à un niveau pan-européen pendant l'Année européenne des langues et a été présenté comme "un instrument puissant pour la promotion du plurilinguisme et du pluriculturalisme". Voir [le site portail du Conseil de l'Europe](#).